Bulletin de Santé du Végétal
Nouvelle-Aquitaine

Pomme de terre

N°12
12/06/2018

Animateurs filière

Zone Poitou-Charentes :
Jean-Michel LHOTE
ACPEL
acpel@orange.fr

Pdt primeur île de Ré :
Thierry MASSIAS
CDA 17
thierry.massias@charente-maritime.chambagri.fr

Zone Limousin :
Noëllie LEBEAU
CDA 23
noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr

Zone Aquitaine :
Olivier BRAY
FREDON AQUITAINE
o.bray@fredon-aquitaine.org

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pomme de terre N°11 du 05/06/2018 »

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur Formulaire d'abonnement au BSV

Ce qu'il faut retenir

Pomme de terre

- **Situation générale :**
  Poursuite des arrachages sur Ré.
  Recouvrement des rangs à pleine floraison ailleurs.

- **Mildiou :**
  Risque important partout en Nouvelle-Aquitaine.

- **Rhizoctone brun :**
  Présence de symptômes à l'agréage sur Ré.

- **Doryphores :**
  Forte activité des larves.
  Dégâts importants observés sur certaines parcelles de Ré.

- **Taupins :**
  Observations de dégâts sur les chaînes de tri sur Ré.

Pomme de terre

• Situation générale

Ile de Ré : les arrachages se poursuivent. On observe de plus en plus de parcelles broyées car les calibres évoluent vite. Sur certaines parcelles l'enherbement devient très conséquent (surtout daturas, ravenelles et matricaires).

Aquitaine (Marmandais, Landes) : la plupart des parcelles sont en fleurs.

Limousin : les rangs se ferment. C'est le début voire pleine floraison pour les parcelles les plus avancées.

• Mildiou (*Phytophthora infestans*)

Eléments de biologie : les contaminations et l'évolution de la maladie dépendent des températures et de l'humidité. Les conditions climatiques idéales pour la formation des spores sont d'abord une succession de périodes humides et assez chaudes (températures comprises entre 3 et 26°C avec un optimal de 18 à 22°C). La germination des spores est ensuite possible dès que la durée d'humectation du feuillage est égale à 4 heures et plus, assortie de températures comprises entre 3 et 30°C (optimal de 8 à 14°C). Par la suite, les pluies, les hygrométries supérieures à 90% associées à des températures comprises entre 10 et 25°C favorisent l'évolution de la maladie. En revanche, des températures négatives (-2°C) ou bien, à l'inverse, supérieures à 30°C, limitent ou bloquent le développement du champignon.

Seuil indicatif de risque : les périodes à risque sont définies par le modèle épidémiologique MILEOS® qui simule le développement du mildiou en s'appuyant sur des données de stations météorologiques (température et hygrométrie) et fait la distinction entre variétés sensibles, intermédiaires et résistantes.

Ile de Ré : un nouveau foyer a été observé cette semaine. Du fait des conditions climatiques actuelles très favorables, les producteurs sont très vigilants.

Evaluation du risque au 12/06/2018 d'après MILEOS®

Stations	Conditions météorologiques	Seuil de risque	Pluviométrie sur période précédente	Jours où le seuil a été atteint sur la période précédente (variétés sensibles)					
				11/06	10/06	09/06	08/06	07/06	06/06
Ars-en-Ré	Favorables	VS, VI, VR	24.3 mm		X			X	X
Bois-Plage-en-Ré	Favorables		23.0 mm	X	X		X	X	X
Ste-Marie-de-Ré	Très favorables		39.4 mm	X	X		X	X	X

Limousin : quelques taches sur feuilles sont signalées sur une autre parcelle du réseau.

Le modèle signale un risque sur tous les secteurs, avec des réserves de spores affichées très élevées.

Evaluation du risque au 11/06/2018 d'après MILEOS®

Stations	Conditions météorologiques	Seuil de risque	Pluviométrie sur période précédente	Jours où le seuil a été atteint sur période précédente (variétés sensibles)					
				10/06	09/06	08/06	07/06	06/06	05/06
Coussac-Bonneval	Très favorables	VS, VI	38.5 mm			X		X	X
Dun-le-Palestel	Très favorables	VS, VI, VR	34.0 mm	X	X	X		X	X
Lubersac	Très favorables	VS, VI, VR	38.8 mm	X	X		X	X	X
Objat-Voutezac	Favorables	VS	33.2 mm					X	
Verneuil-sur-Vien.	Très favorables	VS, VI, VR	41.0 mm	X		X		X	X

Aquitaine : plusieurs foyers sont signalés ce début de semaine dans le Marmandais.

Quant au modèle, il signale un risque sur tous les secteurs et pour toutes les variétés.

Evaluation du risque au 11/06/2018 d'après MILEOS®

Stations	Conditions météorologiques	Seuil de risque	Pluviométrie sur période précédente	Jours où le seuil a été atteint sur la période précédente (variétés sensibles)					
				10/06	09/06	08/06	07/06	06/06	05/06
Duras	Très favorables	VS, VI, VR	22.0 mm	X		X	X		X
Estibeaux	Très favorables	VS, VI, VR	17.1 mm	X	X	X		X	X
Hourtin	Très favorables	VS, VI, VR	7.4 mm		X	X	X	X	X
Labouheyre	Très favorables	VS, VI, VR	15.0 mm	X		X	X	X	X
Parentis-en-Born	Très favorables	VS, VI, VR	14.8 mm				X		X

Pas de risque
Vigilance
Risque selon sensibilité variétale (VS variété sensible ; VI variété intermédiaire ; VR variété résistante)

Evaluation du risque :
En cette période, le modèle MILEOS® signale un risque mildiou partout en Nouvelle-Aquitaine. Les conditions orageuses actuelles sont et resteront favorables au développement de la maladie.

- ## Alternariose (*Alternaria solani et Alternaria alternata*)

Limousin : quelques taches sur feuilles sont signalées sur une parcelle du réseau.

Evaluation du risque :
L'extension de cette maladie est favorisée par l'alternance de périodes sèches et humides et par les situations de stress (carences…). Certaines variétés sont plus sensibles, comme CHARLOTTE.

- ## Rhizoctone brun

Éléments de biologie : le rhizoctone brun est une maladie qui provoque des dommages variés à différents stades du cycle de végétation de la pomme de terre et dont l'agent responsable est un champignon du sol : *Rhizoctonia solani*. Ce champignon est très polyphage et se développe également sur de très nombreuses cultures (maïs, betterave, tomate, haricot, luzerne et même sur certains adventices comme les chénopodes ou les amarantes). Le champignon se conserve dans le sol jusqu'à 30 à 40 cm de profondeur sous forme de sclérotes ou en saprophyte sur les débris végétaux. Son développement optimum se situe entre 18 et 25°C mais s'active dès 4-5°C. En production de pomme de terre, AG3 est le principal groupe d'anastomose (AG's) produisant des sclérotes sur les tubercules de pomme de terre.

Mesures prophylactiques en fin de campagne :

- Défanage : écourter le délai défanage-récolte (maximum trois semaines). Privilégier un défanage mécanique avec arrachage des fanes
- Post-récolte : réaliser régulièrement des travaux superficiels de manière à éliminer les repousses et les adventices. Implanter la culture suivante sans labour

Ile de Ré : sur la chaine de conditionnement de la coopérative, plusieurs lots présentent des altérations liées au rhizoctone brun, sous différentes formes (crevasses, sclérotes, perforations, déformations). Le taux de perte au tri est variable d'un lot à l'autre : de quasi absence à 15%.

Evaluation du risque :

Les conditions de l'année sont favorables à ce champignon qui occasionne des pertes surtout les années fraîches et humides. Le risque est à évaluer à la parcelle en fonction des dégâts observés précédemment, de la durée de la rotation, des conditions de sol au moment de la plantation….

• Taupin

Ile de Ré : sur la chaine de conditionnement de la coopérative, des perforations de taupins sont notées avec des taux de déchets allant de 0 à 15% environ.

Larve de taupin et galerie sur pomme de terre

(Crédit photo : S. MENARD – ACPEL)

Evaluation du risque : le risque taupin est fortement lié aux populations présentes dans le sol et aux stades larvaires plus ou moins voraces. En général, les parcelles à rotations longues sont les plus concernées, ce qui peut s'expliquer par la présence d'un couvert végétal favorable aux pontes.

• Doryphore (*Leptinotarsa decemlineata)*

Ile de Ré : les larves de doryphores sont très actives et ont provoqué des dégâts très importants sur certaines parcelles.

Aquitaine : des larves continuent d'être observées.

Limousin : des adultes continuent d'être observés et plusieurs foyers de larves sont signalés sur les parcelles du réseau. En cette période, on croise à peu près tous les stades. Il convient de rester vigilant car les femelles continuent de s'accoupler et de pondre. Pour rappel, les œufs sont déposés en amas et préférentiellement sur la face inférieure des feuilles.

Dégâts de larves (Crédit photo : S. MENARD – ACPEL)

Evaluation du risque :

Le risque devient important dès les premières éclosions car les larves consomment rapidement et voracement les feuilles.

• Pucerons

Limousin : quelques rares individus sont observés sur une parcelle.

Evaluation du risque :

En culture de plein champ, les pucerons occasionnent peu de dégâts sur la culture. Par contre ils jouent un rôle majeur dans la transmission de nombreux virus. Les pluies orageuses lessivantes de ces derniers jours n'ont pas dû leur être très favorables.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pomme de terre sont les suivantes :

CDA 17, CDA 19, CDA 23, CDA 47, CDA 87, FREDON Limousin, FREDON Aquitaine, Comité Centre et Sud, Midi Agro Consultant, Ortolan, UNIRé

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin–Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".